

Thionville, le 25 août 2015

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
de la circonscription de Thionville 1

À

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves



Inspection
de l'Éducation Nationale

Circonscription de
THONVILLE 1

Téléphone
03.82.88.64.02

Fax
03.82.83.17.28

Mél.
ce.ia57-ien-thionville
@ac-nancy-metz.fr

3 allée de la Terrasse
57100 - THIONVILLE

Secrétariat :
Valentine STEGMANN

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h00-12h00
et de 13h30-17h00

Mercredi
de 8h00-12h00

Note concernant l'enseignement de la natation à l'école primaire

Madame, Monsieur,

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun. Cet apprentissage doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé et favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs. L'enseignement de la natation tient donc une place toute particulière à l'école primaire. Il est par conséquent assorti d'un caractère obligatoire.

Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Pour franchir toutes les étapes de cet apprentissage, l'assiduité à l'ensemble des séances est requise.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe pédagogique de l'école de votre enfant pour dialoguer avec vous à ce sujet.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Audrey LEININGER